

Questions orales

Je signale à mon collègue que je n'ai pas adopté une attitude entièrement négative envers sa question l'autre jour. Au contraire, j'ai parlé de l'aide importante que le gouvernement fédéral avait accordée à l'Île-du-Prince-Édouard, en l'aidant à réduire sa dépendance à l'égard du pétrole en particulier, surtout en favorisant les économies d'énergie par l'isolation des maisons et ainsi de suite. Les programmes étaient taillés sur mesure pour des situations comme celle de l'Île-du-Prince-Édouard.

Quant au rapport auquel le député a fait allusion, je le lirai attentivement, mais je peux lui dire que d'après les études que le ministère de l'Énergie a faites à cette époque, en consultant les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, il semblait qu'il en coûtait bien plus de ne pas utiliser l'électricité de Lepreau que de l'utiliser.

LES SUBVENTIONS ÉNERGÉTIQUES

M. Tom McMillan (Hillsborough): Monsieur le Président, le ministre doit admettre que si l'économie d'énergie est importante, ce n'est que la pointe de l'iceberg en ce qui concerne le problème énergétique de l'Île-du-Prince-Édouard. Par conséquent, admet-il au moins que le coût exorbitant de l'électricité sur l'île constitue l'obstacle majeur à l'accession de la province à une certaine autonomie économique? Dans l'affirmative, serait-il disposé à recommander au nouveau premier ministre libéral, après la fin de semaine, d'étudier l'idée de l'octroi de subventions énergétiques à l'Île-du-Prince-Édouard pour lui permettre d'être davantage concurrentielle sur le plan industriel et moins tributaire en fin de compte des paiements de transfert faits à des particuliers et au gouvernement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec l'analyse du député. Je lui rappelle que le gouvernement fédéral a versé 18 millions de dollars, je crois, pour une ligne de transmission d'électricité à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est une subvention importante qui contribue à réduire les frais d'électricité des habitants de l'île.

* * *

L'INDUSTRIE

LES MISES À PIED À LA WOODS INCORPORATED DE TORONTO

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Approvisionnement et Services au sujet d'une autre usine qui ferme ses portes, la Woods Incorporated, qui se trouve dans ma circonscription. Il y aura environ 140 travailleurs à la production qui seront mis à pied et je voudrais savoir si ces licenciements sont permanents. Le ministre connaît sûrement cette compagnie puisqu'elle a emporté déjà un certain nombre de contrats et qu'elle a lancé dernièrement des appels d'offres pour un projet de grande envergure. Le ministre a-t-il un message d'espoir à adresser à ces travailleurs qui viennent d'être mis à pied? Est-il possible que la production reprenne en septembre prochain et que ces ouvriers recouvrent leur emploi?

● (1450)

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, je remercie l'honorable

député pour sa question, et j'aimerais également le remercier, du fait qu'elle m'ait prévenu à l'avance de cette question.

J'ai eu l'occasion de discuter avec le député de cette offre présentée par cette compagnie de sa circonscription. Les renseignements que j'ai pu obtenir sont les suivants: le contrat sera accordé au cours de la première moitié du mois de juillet. A l'heure actuelle, on est en train de vérifier la qualité de certains tissus pour ces sacs d'urgence qui seront utilisés par les Forces armées. Je ne suis pas en mesure, maintenant, de dire qui aura le marché ou qui ne l'aura pas, mais je comprends très bien la situation difficile dans laquelle se retrouvent les travailleurs de la compagnie mentionnée par le député. J'espère, si le prix est le meilleur et si le produit proposé est aussi le meilleur, qu'ils pourront obtenir ce contrat.

[Traduction]

LE CONTRAT DE FABRICATION DE SACS DE COUCHAGE

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre ou peut-être au ministre de la Défense nationale. C'est au sujet d'un contrat analogue. Le temps compte beaucoup en pareil cas. Il faut que la production reprenne à l'automne pour que cette compagnie survive et que ses ouvriers reprennent leur travail. Pourtant, il y a un autre contrat de fabrication de sacs de couchage pour les Forces armées, un contrat d'environ 1 million de dollars qui accuse énormément de retard. Est-il possible de savoir quand on commencera à lancer des appels d'offres à ce sujet? Chaque semaine qui passe, on répète à cette compagnie que le contrat va être adjugé incessamment. Et rien ne se passe. J'imagine que les deux ministres savent fort bien que c'est le gagne-pain de toute une collectivité, de gens ordinaires, qui est en jeu.

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je vais certes tâcher de savoir ce qu'il en est. Je ne sais pas au juste de quel contrat il s'agit, ni de quoi on a besoin. Je vais m'informer et je donnerai au député le plus tôt possible tous les renseignements que j'aurai trouvés.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POLOGNE—LES VISAS DE SORTIE DEMANDÉS POUR PERMETTRE LA RÉUNIFICATION DE FAMILLES

L'hon. David Crombie (Rosedale): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au sujet de la lutte très courageuse de ceux qui font la grève de la fin devant le consulat de Pologne à Toronto. Je tiens à joindre ma voix à celle du député de Parkdale-High Park, qui dans une question a demandé tout à l'heure au gouvernement de faire pression auprès des autorités polonaises pour qu'elles accordent le visa de sortie aux parents des grévistes, lesquels en sont à leur vingt-quatrième journée de grève de la faim.

Est-ce que, pour accroître la pression auprès des autorités polonaises, le gouvernement ne voudrait pas demander aux autres signataires de l'Accord d'Helsinki d'intervenir auprès d'elles pour qu'elles accordent le visa de sortie, afin de faire jouer l'opinion mondiale contre cette décision tout à fait inhumaine du gouvernement polonais?